



## ANNEXE TECHNIQUE N°3



	CNFPT	AFA
<b>Chef.fe de projet</b>	Gwénaëlle Juan, référente déontologue et référente alerte, directrice de projet sur le sens de l'action publique  Anne Rinnert, responsable du pôle de compétence citoyenneté et affaires juridiques INSET Nancy	Sandrine Jarry Cheffe du département du conseil aux acteurs publics  Olivier Salvador Chef de secteur au département du conseil aux acteurs publics
<b>Téléphone</b>	06.46.28.08.81 (G.Juan) 03.83.19.22.24 (A.Rinnert)	01 44 87 21 15 01 44 87 21 29
<b>Adresse e-mail</b>	<a href="mailto:gwenaelle.juan@cnfpt.fr">gwenaelle.juan@cnfpt.fr</a> <a href="mailto:anne.rinnert@cnfpt.fr">anne.rinnert@cnfpt.fr</a>	<a href="mailto:sandrine.jarry@afa.gouv.fr">sandrine.jarry@afa.gouv.fr</a> <a href="mailto:olivier.salvador@afa.gouv.fr">olivier.salvador@afa.gouv.fr</a>

### DESCRIPTION DU PROJET

#### Article de la convention concerné :

Article 2 : Axes de collaboration

Article 2.3 : Mener des actions de sensibilisation

#### Contexte et enjeux

Les collectivités territoriales ne sont pas épargnées par les risques d'atteintes à la probité. Afin de s'en prémunir, elles disposent d'outils de prévention et de détection qui restent encore méconnus ou sous-utilisés.

25 ans après la première loi de lutte contre la corruption, l'Agence française anticorruption a été créée, avec la loi du 9 décembre 2016, afin d'aider les entreprises et les acteurs publics à se doter de dispositifs anticorruption adaptés à leurs activités, à leurs moyens et à leur taille.

L'AFA et le CNFPT proposent d'animer conjointement des Journées d'Actualité (JA) dans le but de faire le point d'une part, sur les dispositifs concourant à la probité dans la gestion publique locale, tel que le référent déontologue, le recueil des alertes, la transparence des données ou les obligations déclaratives et, d'autre part, de présenter les apports de la loi Sapin II en matière de référentiel anticorruption. Ces points sont abordés lors de deux tables rondes auxquelles sont conviés des experts. Dans une seconde partie, la présentation des infractions d'un point de vue pratique, (leur reconnaissance, leur caractéristique) ainsi que certains aspects d'un dispositif anticorruption (notamment la cartographie des risques, le contenu d'un code de conduite) sont examinés à l'occasion d'ateliers animés l'après-midi. Une présentation des principaux résultats de l'enquête en ligne menée par l'AFA en 2018 sera faite en introduction.

DBACDF  
15 NOV. 2019

CNFPT - SIÈGE  
Courrier Arrivé

15 NOV. 2019



Direction générale adjointe chargée du développement de la Formation  
Direction des coopérations  
80 rue de Reully  
CS 41232  
75578 PARIS Cedex 12

Dossier suivi par : Eve Deneboude  
☎ 01.55.27.40.73  
✉ [eve.deneboude@cnfpt.fr](mailto:eve.deneboude@cnfpt.fr)



## BORDEREAU D'ENVOI

A : Sandrine JARRY/Cheffe du département du conseil aux acteurs publics – sous-direction  
du conseil de l'analyse stratégique et des affaires internationales  
Date : 24 octobre 2019  
Objet : annexe technique n°3 entre l'AFA et le CNFPT

Bonjour Madame,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, 2 exemplaires originaux de l'annexe technique  
n°3 entre l'AFA et le CNFPT, signés par la directrice générale du CNFPT, France BURGUY.

Après signature par vos soins, je vous remercie de bien vouloir retourner 1 exemplaire  
original, à l'adresse suivante :

CNFPT  
Direction générale adjointe chargée du développement de la formation  
Direction des coopérations  
Mme Eve DENEBOUDE  
80 rue de Reully  
CS 41232  
75578 Paris cedex 12

Vous souhaitant bonne réception de ces documents, recevez mes sincères salutations.

Eve DENEBOUDE

Cheffe de projet  
Direction des coopérations

## Objectifs

Les journées d'actualité ont pour objet de :

- Rendre visible l'AFA, ses missions concernant les collectivités territoriales et le partenariat avec le CNFPT en rappelant la convention existante signée en 2018 et qui a déjà porté sur la création d'un cours en ligne gratuit (MOOC) ;
- Sensibiliser les agents territoriaux au risque de corruption et d'atteinte à la probité, à sa prévention, plus particulièrement dans le secteur public local, rappel des évolutions législatives et réglementaires récentes ;
- Permettre aux professionnels de mieux appréhender la définition des différentes atteintes à la probité et de la corruption, de connaître les recommandations en termes notamment de plans anticorruption et également de sensibiliser et informer les agents territoriaux sur les risques et leur prévention (déontologie, dispositif protégeant les lanceurs d'alerte...) ;
- Permettre aux participants d'échanger avec les intervenants des tables rondes sur le contexte général et lors de travaux en ateliers sur les zones à risque liées aux particularités de la gestion publique locale et les mesures permettant de prévenir et de détecter efficacement les risques d'atteintes à la probité.

## Public visé

Acteurs publics, DGS, DGA, DGA ressources, DRH, DST, juristes, acheteurs, référent déontologie, secrétaire de mairie, métiers de l'audit, finances, audit gestion, contrôle interne, responsable d'assemblée et tout encadrant intéressé par la thématique de la prévention de la corruption.

## Moyens mobilisés

Le CNFPT :

- Le siège prend à sa charge la réalisation et la coordination des journées d'actualité en lien avec les délégations pour la partie opérationnelle et logistique et l'INSET de Nancy via le pôle Affaires Juridiques, pour la partie organisationnelle.
- Co-conçoit le contenu des JA et participe à leur animation
- Prend en charge les frais correspondants (rémunération des animateurs, celles éventuelles d'intervenants, prise en charge de leurs frais de déplacements, coût des créations de supports, de coordination, intégration...). Les membres de l'AFA intervenants ne sont pas rémunérés.
- Communique sur l'existence de ces journées au travers des différents supports média

L'AFA :

- Conçoit le contenu des journées d'actualité, avec l'appui de l'équipe pédagogique et technique du CNFPT.
- Contribue à identifier et solliciter les intervenants extérieurs qui participeront aux tables rondes.

- Elabore ou identifie les ressources à disposition des participants lors de ces journées
  - Anime les ateliers d'échange de pratiques
- Communique sur l'existence de ces journées.

## PILOTAGE DU PROJET

### Méthodes de travail

Des réunions techniques auront lieu entre le CNFPT et l'AFA pour élaborer puis valider le contenu, les intervenants et le calendrier des journées d'actualité.

Des agents du CNFPT et de l'AFA interviendront pour la mise en œuvre sur les différents sites retenus tant pour l'organisation générale que pour l'animation des ateliers.

### Durée et calendrier

Le calendrier prévisionnel prévoit 8 journées d'actualité :

Bordeaux : 9/04/2019  
 Vannes : 23/04/2019  
 Aix en Provence : 25/04/2019  
 Lille : 14/05/2019  
 Nancy : 23/05/2019  
 Paris : 24/09/2019  
 La Réunion : à définir  
 Lyon : à définir

Une visio-conférence pour l'inter région Antilles-Guyane est envisagée.

## SUIVI DU PROJET

### Communication

Les dates et programmes des journées d'actualité seront annoncés par le CNFPT et l'AFA sous différentes formes : site internet, supports presse et réseaux sociaux, e-communautés CNFPT, etc.

Le CNFPT et l'AFA se coordonneront quant aux éléments de communication.

### Suivi et évaluation de l'action ou du projet

Un premier bilan conjoint sera fait à l'issue de la première journée puis autant que nécessaire pour ajuster les programmes.

Un bilan final sera réalisé à la fin de la programmation des journées en 2019 voire 2020.

### Livrables et / ou indicateurs de résultats

- nombre de journées réalisées
- nombre d'inscrits lors des journées
- retour des questionnaires d'évaluation

VALORISATION ET SUITE POSSIBLE

Date :

La directrice générale du  
CNFPT

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a series of wavy lines and a vertical stroke at the end.

France BURY

Le directeur de  
l'Agence Française Anticorruption

A handwritten signature in blue ink, starting with a large triangle and followed by a cursive name.

Charles DUCHAINE

